

Extrait du Registre des Délibérations

du Bureau Exécutif

Direction Générale des Services
Service des Assemblées
et de la Réglementation
SF/EA/HP

=====

SEANCE DU VENDREDI 10 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt, le vendredi dix janvier à 11 h 30, les Membres du Bureau Exécutif Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 3 janvier 2020 sont réunis Salle Paul Scarron, sous la présidence de M. S. LE FOLL, Président.

Sont présents : M. S. LE FOLL, M. J-F. SOULARD, Mme C. GOUHIER, Mme C. POUPINEAU, M. G. JOSSELIN, M. S. GUY, M. T. COZIC, Mme R. KAZIEWICZ, M. M. MORTREAU, Mme F. DUBOIS, M. O. BIENCOURT, M. P. DELPECH, M. J-Y LECOQ, Mme D. AUBIN, Mme I. LEBALLEUR, M. C. LORIOT, M. P. PORTE, M. J. LE BOLU, M. M. POLLEFOORT, M. J. MARCHAND, Mme P. CHARTON, M. E. COCHET.

Absents et représentés : M. G. LEPROUST, Mme I. PIVRON, M. P. LEBOUCHER, M. F. BRETEAU.

Absents et excusés : M. C. ROUILLON, M. A. BRAUD, M. R. BATIOT, Mme F. PAIN, M. Y. BROCHARD, M. K. EDM, M. S. CHEVALLIER, M. Y. GOULETTE.

Votes par procuration :

M. G. LEPROUST a donné pouvoir à M. E. COCHET

Mme I. PIVRON a donné pouvoir à M. C. LORIOT

M. P. LEBOUCHER a donné pouvoir à M. J. MARCHAND

M. F. BRETEAU a donné pouvoir à M. M. POLLEFOORT

M. Marcel MORTREAU remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 22 novembre 2019 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.